

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Délibération n°2024.04.38 B

Attribution d'une subvention à l'association « Miniature et modélisme en Charente »

LE QUATRE AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 mars 2024**

Secrétaire de Séance: Michaël LAVILLE

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

François ELIE à Gérard DESAPHY, Jean REVEREAULT à Thierry HUREAU,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, François NEBOUT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024_04_38B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024

**DELIBERATION
N°2024.04.38 B**

Rapporteur : Michel GERMANEAU

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « MINIATURE ET MODELISME EN CHARENTE »

Pilier : 2. S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : 2.2 MOBILITE RAISONNEE

Enjeux : 20405 ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES

A l'occasion de la réouverture de la halte ferroviaire de La Couronne, l'association « Miniature et Modélisme en Charente » a organisé à La Couronne les 2 et 3 décembre 2023, un Salon « Miniature et Modélisme ».

Dans le cadre de cet évènement, les objectifs de l'association ont été les suivants :

- Rassembler sur 2 jours les clubs de modélisme de la Nouvelle-Aquitaine,
- Marquer l'arrivée du train en lien avec la réouverture de la halte ferroviaire Sud Angoumois de La Couronne
- Favoriser les rencontres entre générations autour d'un loisir,
- Favoriser les échanges entre membres de clubs,
- Présenter d'autres disciplines autour des modèles réduits (auto, moto, agricoles, militaires).
- Favoriser l'émergence de projets fédérateurs autour du modélisme ferroviaire, en relation avec le festival de la Bande dessinée.

Lors de ce salon, l'association « Miniature et Modalisme en Charente » a présenté :

- Des réseaux ferroviaires miniatures de Nouvelle-Aquitaine, de différentes échelles, dans des décors soignés.
- Des reconstitutions de scènes historiques réalisées par des artistes amateurs ont également été exposées.
- Les activités des clubs de modélisme et de maquettisme.

Cette manifestation était ouverte à tout public, homme, femme, enfant. L'entrée était fixée à 5 € pour les adultes et 2 € pour les enfants de 12 à 16 ans.

Le coût estimé de cet évènement était de 3 660 € (achats, locations de matériel, assurance, publicité, déplacements, frais de communication). La commune de La Couronne a mis à disposition de l'association la salle communale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024_04_38B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024

Dans ce cadre, l'association « Miniature et Modélisme en Charente » a sollicité GrandAngoulême pour une subvention de 450 €, soit 12 % du coût de cet évènement. Le reste des recettes, dans le cadre de cet évènement provenait de la vente des produits, des cotisations d'adhésion à cette association et aux dons des bénévoles.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, les élus qui pourraient être intéressés, y compris à titre personnel ou familial, par le versement de ces subventions

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention de 450 € à l'association « Miniature et Modélisme », pour le salon organisé les 2 et 3 décembre 2023, en lien avec la réouverture de la halte ferroviaire de La Couronne,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toutes personnes habilitées à signer tout document pour la mise en œuvre de la présente décision.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024_04_38B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024